



Communiqué de presse

Montpellier, Lundi 19 juillet 2010

Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude

Conférence de presse le 22 juillet 2010 à 17h00

Le Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) co-présidé par le Préfet de l'Hérault et le Procureur de la République près du TGI de Montpellier se réunira en session plénière **le 22 juillet 2010** à la préfecture de l'Hérault.

Ce comité est chargé de coordonner les actions menées par les différents services de l'Etat pour lutter contre les fraudes au travail illégal et celles portant atteintes aux finances publiques.

A l'issue de ce comité, Monsieur le Préfet de l'Hérault et Monsieur le Procureur de la République tiendront une conférence de presse en préfecture, **salle Erignac à 17h00.**

Contact presse : 04 67 61 61 25
communication@herault.pref.gouv.fr